# **COMMISSION FOOT DIVERSIFIE**

#### **REUNION DU MARDI 13 FEVRIER 2024**

## PV N° 2

Présents : MM. LAFRIQUE, CHATEL, COURTY.

Excusés: MM. CHRISTY, KHALLOUKY.

Assistent: Mme VEDRINES (Membre du Comité de Direction); M. SICOT (CTD DAP).

#### 1- Foot-Loisir

6 équipes sont engagées et disputeront 4 journées, entre le 4 mars et 19 mai : AS BORD St GEORGES, CS BOUSSAC, JS CHAMBON, CREUSE AVENIR 2005, FOOT GENERATION 2000 et ES MAINSAT-SANNAT.

Les Membres de la Commission se réjouissent de la reprise de l'activité, seront attentifs à son déroulement en vue des prochaines saisons, et remercient Baptiste RIBES pour la mise en place.

A ce jour, 21 licences Foot-Loisir sont comptabilisées.

#### 2- <u>E-FOOT</u>

L'inscription du District en Coupe Nationale E-Foot n'a pu être prise en compte par la Ligue.

Il est demandé à Julien CHATEL de prévoir l'organisation d'une Coupe Départementale en début de saison prochaine, qui pourrait servir de préambule à la Coupe Nationale 2024/2025.

#### 3- FUTSAL

#### **Animations et compétitions Jeunes**

Toutes les catégories de U6 à U18 (garçons et filles) ont été concernées, de début décembre à mifévrier.

Les différentes animations organisées ont connu un vif succès.

Un point chiffré sera fait lors de la prochaine réunion.

Les Membres de la Commission remercient Florian SICOT, pour le travail de coordination, et l'ensemble des Membres du Pôle Technique pour leur participation assidue, ainsi que les Collectivités pour la mise à disposition des gymnases.

### **Championnat Seniors**

Huit équipes sont engagées en Championnat Départemental, dont la phase aller vient de se terminer.

La compétition se déroule correctement.

A ce jour, 65 licences Futsal sont comptabilisées.

Coupe de la Creuse Féminine

16 équipes étaient engagées sur le tour qualificatif, réparties en 4 groupes.

Un plateau a dû être annulé suite aux désistements de Grand-Bourg et St Agnant de Versillat.

Le club de Bord St Georges a été orienté sur le site de Boussac, mais le RFC Ste Feyre n'a pu être réintégré dans un autre groupe.

Les Membres de la Commission :

- prennent connaissance des résultats et du classement général établi à l'issue de ce tour qualificatif,

- décident de retenir, pour la Finale, les équipes classées de la première à la septième place, ainsi que Ste Feyre.

La Finale se déroulera le samedi 2 mars 2024 au complexe sportif Léo Lagrange de Guéret à partir de 10 heures 30 (début des matchs).

Les modalités d'organisation seront communiquées rapidement aux clubs.

Prochaine réunion sur convocation.

Le Président : Philippe LAFRIQUE.